



## Formulaire de renonciation au contrat d'assurance



Vous bénéficiez d'un droit de renonciation à votre contrat d'assurance pendant un délai de 30 jours calendaires à compter de sa conclusion (lorsqu'il a été conclu plus de 30 jours avant la date de départ en Voyage).

Vous devez adresser ce formulaire de renonciation complété et signé en lettre recommandée avec réception à l'adresse suivante :

**La Plagne Resort**  
1355, route d'Aime  
Les Provagnes  
73210 La Plagne Tarentaise

Je soussigné(e), M/Mme.....

demeurant à.....

renonce à mon contrat N° (reprendre le numéro de votre commande ou le numéro de souscription indiqué au certificat d'adhésion).....

souscrit auprès de AREAS DOMMAGES ET VYV IA, conformément à l'article L. 112-10 du Code des assurances.

J'atteste n'avoir connaissance, à la date d'envoi de cette lettre, d'aucun sinistre mettant en jeu une garantie du contrat.

Fait le...../...../.....

Signature :

Nous vous rembourserons l'intégralité des primes d'assurance versées dans un délai maximum de trente (30) jours calendaires révolus à compter de la réception de votre demande de renonciation, à la condition qu'aucune demande d'indemnisation n'ait été présentée ou soit en cours de présentation et qu'aucun événement susceptible de donner lieu à un Sinistre ne se soit produit. L'exercice du droit de renonciation entraîne la résiliation du contrat à compter de la date de réception de la lettre ou tout autre support durable.